

Siège : Aviron Hennebontais
47 rue Tabarly
56 700 HENNEBONT



Siège : Ligue Bretagne Aviron
Les pressellais
35660 RENAC



Journée du huit

14 novembre 2021 à HENNEBONT

DISPOSITIONS GENERALES

Matin : TDR 3500 mètres en huit (couple et pointe) avec barreur pour les juniors et seniors

Après-midi : Régate de 1200 mètres en huit (couple et pointe) avec barreur pour les juniors et seniors

L'objectif est de permettre aux pratiquants issus de l'aviron en mer et en rivière de se retrouver dans un cadre convivial et sportif pour disputer des courses en équipages de club, en mixte de clubs ou en mixte de comité départemental.

- Le matin : Course en 8+ et 8x sur 3500 m. Chaque équipage en huit junior ou senior réalisera 1 parcours
- L'après-midi : Duel de 8+ et de 8x sur 1200 m. Chaque équipage disputera 1 duel.

REGLEMENT

Les courses se dérouleront conformément au code des régates FFA.

PARC A BATEAUX

L'embarquement et le débarquement (rotation par vague selon le nombre de coques) se feront du ponton installé devant le club d'Hennebont.

Des 8+ et 8x avec barreur pourront être mis à disposition des équipages. **Les barreurs devront être confirmés compte tenu des difficultés techniques du bassin.** Chaque équipage constitué désignera un responsable de gestion de l'embarquement pour prendre soin du matériel prêté.

Lors de l'inscription, un choix préférentiel entre pointe et couple sera exprimé par les équipages.

L'organisateur déterminera l'affectation des bateaux mis à disposition avec les clubs propriétaires, sans toutefois pouvoir garantir de satisfaire toutes les demandes face à ce choix. Les premiers inscrits seront les premiers servis.

PARCOURS

Les parcours des huit, s'effectueront sur le Blavet, en amont du club.

La distance matinale sera de **3500 mètres** pour les 8+ et 8x en catégories junior et senior (hommes et femmes), avec un virage large à 180° après les premiers 1000 mètres. Des bouées matérialiseront la séparation du couloir montant et du couloir descendant. La ligne d'arrivée sera matérialisée par une bouée de mouillage. La montée au départ se fera par vagues de 8 coques. (si 8 coques sont disponibles). Une zone d'attente au départ sera précisée lors du briefing. Dès la course terminée, les coques rejoindront le ponton pour débarquer et assurer une rotation rapide.

Attention, pas de zone d'échauffement sur l'eau, échauffement à faire au sol via les 8 ergomètres mis à disposition.

Ce parcours est très technique et présente des sinuosités et des obstacles (virement à 180°, virages, pont, lignes de bateaux au mouillage).

Les duels de l'après-midi auront lieu sur une distance de **1200 mètres**. 2 bouées matérialiseront la ligne de départ. La montée au départ se fera par vagues de 8 coques. Une zone d'attente sera précisée lors du briefing. Les bateaux se présenteront sur la ligne à l'appel de l'arbitre de départ. Les couloirs seront matérialisés par des bouées de parcours et de virage. La ligne d'arrivée sera matérialisée par un repère sur la berge. Dès la course terminée, les coques rejoindront le ponton pour débarquer et assurer une rotation rapide.

HORAIRES (sous réserve de modification par l'organisateur selon les engagements)

Première course : **10h00** fin des courses : **17h00** (courte pause de 13h à 14h)

Les embarquements seront réalisés par « vagues » sous contrôle de l'arbitre de ponton et du gestionnaire d'embarquement de l'organisateur.

Siège : Aviron Hennebontais
47 rue Tabarly
56 700 HENNEBONT



Siège : Ligue Bretagne Aviron
Les pressellais
35660 RENAC



Les équipages doivent être aux ordres du starter.

ENGAGEMENTS

Les participants doivent être **licenciés FFA sur la saison 2022**, être en règle du point de vue médical pour la pratique de l'aviron de compétition et pouvoir justifier de leur identité sur place.

Les engagements se feront uniquement via le formulaire (modèle transmis) jusqu'au dimanche 07/11/2020 à 22h00, Les équipages pourront être composés en mixte de clubs, et mixte de genre. Ne seront considéré comme mixte de genre que les équipages composés à minima de 50% femmes. Des juniors peuvent être intégrés en équipages seniors.

Adressez vos engagements sous le format EXCEL (modèle joint ; modifiez le nom du fichier en ajoutant le nom du club) à l'adresse courriel de la ligue : LR03@ffaviron.fr Avec copie à l'adresse de l'organisateur Aviron Hennebontais C56021@ffaviron.fr

Contact téléphonique ligue : Antoine Marais 06 42 04 99 51, Technicien Sportif Régional de la ligue Bretagne aviron.

Contact téléphonique aviron hennebontais : Jean Louis Hervault 06 07 86 34 79

Frais d'engagement à régler par chèque lors de l'envoi des fiches d'inscriptions à l'ordre de l'organisateur (Aviron Hennebontais) au tarif de 5€ pour un engagement en huit seniors soit 40€ l'équipage (un junior surclassé est considéré senior) et au tarif de 3€ pour un engagement en huit juniors soit 24€ l'équipage. Les chèques ne seront encaissés qu'a posteriori de la compétition. Gratuit pour les barreaux.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera assuré par les arbitres de ligue et des membres de l'équipe technique régionale (ETR).

CLASSEMENT

Le classement d'un bateau dans une catégorie est déterminé par l'équipier le plus âgé (senior si au moins un rameur senior dans l'équipage) et du genre masculin à partir de 5 hommes dans l'équipage. Si au moins un homme dans l'équipage, le bateau sera classé en mixte.

6 catégories en huit

8+ et 8x Junior F (J15-16-17-18)	8+ et 8x senior F
8+ et 8x Junior H (J15-16-17-18)	8+ et 8x senior H
8+ et 8x Junior Mixte (J15-16-17-18)	8+ et 8x senior Mixte

En TDR (le matin)

- Classement général aux temps réels toutes catégories (détermine l'accès aux duels).
- Classement spécifique aux temps par catégories.

En duel (l'après-midi).

- Classement général toutes catégories à la place d'arrivée dans son duel.
- Classement spécifique par catégories au résultat chrono.

SECURITE

Le poste de secours à terre sera assuré par un organisme agréé. La sécurité nautique d'intervention et la mobilité des arbitres seront assurées par 4/5 embarcations à moteur pilotées par des agents confirmés.

REUNION DES DELEGUES

La réunion des délégués et des arbitres se tiendra à **8h 30 précises** sur la base du club, 47 rue Tabarly.

Les changements d'équipage devront être déposés par écrit au secrétariat lors de la réunion.

Responsable d'organisation : **Jean-Louis Hervault 06 07 86 34 79** aviron@avironhennebontais.bzh

Le ou la présidente de jury sera désigné par la commission arbitre

BRIEFING

Un briefing se tiendra à **9h 15 précises** sur la base du club, 47 rue Tabarly, si possible sous barnum pour cause de COVID.

Siège : Aviron Hennebontais
47 rue Tabarly
56 700 HENNEBONT



Siège : Ligue Bretagne Aviron
Les pressellais
35660 RENAC



Les barreurs et chefs de bord devront obligatoirement assister à ce briefing et émarger, afin de prendre connaissances des difficultés et dangers du parcours.

NUMEROS

Les numéros pour les courses du matin seront fournis par l'organisateur et fixés sur le support à l'avant des bateaux pour identifier chaque coque individuellement. Pour les duels de l'après-midi, chaque équipage devra se munir de 2 plaques numérotées 1 et 2.

TENUES VESTIMENTAIRES

En course, les rameurs et barreurs devront porter les couleurs de leur club respectif (ou une tenue de couleur uniforme sur le bateau)

REPAS

Les rameurs et accompagnateurs peuvent prévoir leur repas.

L'organisateur proposera une restauration rapide (galettes saucisses) et une buvette.

Les repas des arbitres, des membres de l'ETR impliqués et des secouristes seront pris en charge par l'organisateur.

NOTA :

Un chemin de halage permet de suivre les courses sur les 3/4 supérieurs du parcours TDR et la totalité des duels. Il est conseillé de s'y déplacer en vélo. Des promeneurs et spectateurs emprunterons également ce halage...

Président
Ligue Bretagne
Luc Bodennec



Président
Aviron Hennebontais
Jean Louis Hervault

Président
Com Arbitres
Paul TONNERRE